

Accueillir en formation des stagiaires ayant l'expérience de la prison

Pour qui ?

Les travailleurs et travailleuses des EFT et OISP qui ont en charge le suivi administratif et pédagogique des stagiaires.

Pour quoi ?

Ce module de formation a pour objectif de permettre aux participants de mieux comprendre le cadre légal et l'arsenal pénal en vigueur ; ce qui se joue pour chacun des acteurs autour de la problématique de l'insertion de personnes ayant une expérience en prison ; de connaître les relais d'appui existants et de se doter d'un cadre d'analyse afin de situer et définir son action professionnelle.

Quoi ?

Après avoir posé le cadre de « la peine » et de « l'emprisonnement », le module de formation aborde les points suivants :

- > le cadre légal et les différents statuts (le congé pénitentiaire, la permission de sortie, la liberté conditionnelle, la semi-liberté, la détention limitée, la surveillance électronique, la peine de travail, ...) et leurs impacts au sein de la formation ;
- > les rôles et les fonctions des différents acteurs : Tribunal d'application des peines (TAP), Assistant de justice, ... ;
- > des questions relatives au positionnement en tant que professionnel de l'ISP. Par exemple :
 - Comment mettre en adéquation le « projet » du stagiaire, les exigences de la décision judiciaire / administrative et les modalités de formation ?
 - Impact du cadre contraignant (mesure de Justice) sur la dynamique motivationnelle du stagiaire, prise en compte du traumatisme carcéral éventuel et ses conséquences dans l'engagement en formation, ...

- La collaboration entre l'opérateur de formation et la Maison de Justice : nécessaire, indispensable ou à bannir ?

Comment ?

La formation alterne échanges à partir de l'expérience des participants et exposés plus théoriques.

Un support sous forme de syllabus est disponible pour les participants.

En pratique :

A Namur (Interfédéré), le 28 janvier et 11 février 2010
Formateur : René Michel (Criminologue et formateur dans l'OISP ASJ - Aide sociale aux justiciables de Liège)
15 participants maximum
Paf : 20 €
Réf : 7050-10

